

COLLOQUE

Justice étatique et justice ecclésiale

Les droits et libertés fondamentaux au service d'une protection effective de la personne

- Jeudi 26 Vendredi 27 octobre 2023 8h30 à 18h
 - Bâtiment Pi Amphi FA.001

Responsables scientifiques:

- · Mélina DOUCHY-OUDOT
- Guillaume PAYAN
- Philippe VALLIN

colloqueJEE@gmail.com

















Les droits et libertés fondamentaux au service d'une protection effective de la personne

COLLOQUE JUSTICE ÉTATIQUE ET JUSTICE ECCLÉSIALE

Les droits et libertés fondamentaux au service d'une protection effective de la personne

	JEUDI 26 OCTOBRE 2023		
JUSTICE ÉTATIQUE ET	JUSTICE ECCLÉSIALE, LES	BASES DU	DIALOGUE

8h30 Accueil des participants

9h00 Intervention inaugurale,

Xavier Leroux. Président de l'Université de Toulon

9h15 L'éthique de la justice, au risque de la dignité : quelques réflexions philosophiques, Danielle Cohen-Levinas, Professeure à la Faculté des Lettres de l'Université Paris-Sorbonne, responsable du « Collège des études juives et de philosophie contemporaine -Centre Emmanuel Levinas »

La coexistence des ordres juridiques

Matinée présidée par

Sylvie Mottes, Présidente du tribunal judiciaire de Toulon

La délimitation des espaces

10h00 La délimitation des espaces, approche épistémologique,

Philippe Capelle-Dumont, Professeur à la Faculté de théologie catholique, Université de Strasbourg

10h30 La délimitation des espaces, approche de théologie politique,

Philippe Vallin, Professeur à la Faculté de théologie catholique, Université de Strasbourg

11h00 Débat-pause

L'identification des acteurs

11h30 Ordre (s) juridique (s), point de vue internationaliste (privatiste),

Isabelle Barrière-Brousse, Professeur à la Faculté de droit, Université d'Aix-Marseille

12h00 L'ordre juridique étatique, éléments de droit constitutionnel,
 Nicolas Sild. Professeur à la Faculté de droit. Université de Toulouse

12h30 L'ordre canonique comme ordre juridique,

Olivier Echappé, Conseiller à la Cour de cassation, Professeur extraordinaire à la Faculté de droit canonique, Institut Catholique de Paris

13h00 Débat-pause

La reconnaissance mutuelle des ordres juridiques

Après-midi présidée par

Marc Jean-Talon, Premier président de la Cour d'appel de Nancy

Les droits comme langage commun

14h30 Droits religieux et droits fondamentaux. Regards du Proche-Orient,

Léna Gannagé, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas, Doyen honoraire de la Faculté de droit de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth

15h00 Les droits fondamentaux de la personne sous le prisme de la notion de vulnérabilité,
Caterina Severino. Professeur à Sciences Po Aix

15h30 Débat-pause

La défense des droits par les institutions

16h00 Les jugements civils par rapport aux arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme : lignes d'évolution,

Marino Marinelli, Professeur ordinaire de droit processuel, Université de Padoue

16h30 La défense des droits en justice ecclésiale,

Patrick Valdrini, Professeur à l'Université du Latran, Rome

17h00 Au-delà de la justice civile : une démarche inédite de reconnaissance et de réparation souhaitée par les évêques de France,

Marie Derain de Vaucresson, Présidente de l'Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (INIRR)

Les droits et libertés fondamentaux au service d'une protection effective de la personne

COLLOQUE JUSTICE ÉTATIQUE ET JUSTICE ECCLÉSIALE

Les droits et libertés fondamentaux au service d'une protection effective de la personne

VENDREDI 27 OCTOBRE 2023 JUSTICE ÉTATIQUE ET JUSTICE ECCLÉSIALE, LA MOBILISATION PROCESSUELLE

Les potentialités du procès équitable

Matinée présidée par

Joseph Domingo, Vicaire judiciaire, Tribunal interdiocésain de Marseille

9h00 Vérité factuelle et vérité judiciaire dans la justice canonique,

Joseph Domingo, Vicaire judiciaire, Tribunal interdiocésain de Marseille

Les garanties de bonne justice

9h30 Les garanties judiciaires d'indépendance et d'impartialité,

Cyril Martello, Maître de conférences à la Faculté de droit, Université de Toulon, avocat au barreau de Toulon.

et **Alphonse Ky-Zerbo**, Maître de conférences-HDR à l'Institut de droit canonique, Université de Strasbourg

10h15 Les garanties processuelles de la défense

Yves Strickler, Professeur à la Faculté de droit, Université Côte d'Azur et **Bruno Gonçalves**, Professeur extraordinaire à la Faculté de Droit canonique, Institut Catholique de Paris

11h00 Débat-pause

Le droit au tribunal

11h30 L'accès à la justice, intérêt et qualité pour agir,

Laurent Pennec, Maître de conférences à la Faculté de droit, Université de Toulon et Cécile Thépot-Olagne, Maître de conférences à la Faculté de droit, Université de Reims

12h15 Le droit au jugement et à son exécution,

Guillaume Payan, Professeur à la Faculté de droit, Université de Toulon et **Philippe Toxé**. Professeur au *Studium* de Droit canonique de Lyon

13h00 Débat-pause

La problématique commune des abus par personne ayant autorité

Après-midi présidée par

Sophie Caïs, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulon

L'instruction de la Conférence épiscopale espagnole sur les abus sur mineurs,
 Carlos Morán, Doyen du Tribunal de la Rote de la Nonciature Apostolique en Espagne

L'étude des jurisprudences

14h30 Le caractère systémique des abus et phénomènes d'emprise, dans et hors de l'Eglise catholique, dans la société du XXI^e siècle. Réflexions sur un adjectif qualificatif,
Pascal Oudot, Professeur, Directeur du CERC, Faculté de droit, Université de Toulon

15h00 Les abus et emprises hors de l'Église, bilan de la jurisprudence française,
Catherine Tzutzuiano, Maître de conférences à la Faculté de droit, Université de Toulon

15h30 Les abus et emprises dans l'Église catholique, bilan de la jurisprudence française, Mélina Douchy-Oudot, Professeur à la Faculté de droit, Université de Toulon

16h00 Débat-pause

COLLOQUE JUSTICE ÉTATIQUE ET JUSTICE ECCLÉSIALE

Les droits et libertés fondamentaux au service d'une protection effective de la personne

Les droits et libertés fondamentaux au service d'une protection effective de la personne

Les perspectives normatives

Les grandes lignes d'évolution du droit processuel pénal canonique,
 Gianpaolo Montini, Professeur, Faculté de droit canonique, PUG, Rome

17h00 Le droit commun des procédures canoniques de réparation des dommages,
Astrid Kaptijn, Professeur à la Faculté de droit canonique, Université de Fribourg

17h30 Le moyen des réformes : les nouvelles règles de prescription étatique en matière d'abus sur mineurs ou personnes vulnérables,
 Valérie Bouchard, Professeur, Doyenne de la Faculté de droit, Université de Toulon

18h00 Débat

Rapport de synthèse,

Edouard Verny, Professeur à la Faculté de droit, Université Panthéon-Assas

Actes du colloque - accord de principe à la publication Revue de droit canonique - www.droitcanon.com

ORGANISATION

Mélina Douchy-Oudot

Professeur à la Faculté de droit, Université de Toulon

Guillaume Payan

Professeur à la Faculté de droit. Université de Toulon

Philippe Vallin

Professeur à la Faculté de théologie catholique, Université de Strasbourg

colloqueJEE@gmail.com

REMERCIEMENTS

Les organisateurs remercient chaleureusement les différentes institutions pour le soutien scientifique et financier ayant permis la tenue de ces journées: la Faculté de droit de l'université de Toulon, la Faculté de Théologie catholique ainsi que l'Institut de droit canonique de l'université de Strasbourg, l'Ordre des avocats du barreau de Toulon, le Tribunal interdiocésain de Marseille, les différents centres de recherche (UMR DICE-CDPC, UMR DRES, CERC, UR Théologie catholique). Nous souhaitons également saluer le travail logistique et matériel d'organisation assumé par le personnel administratif et par nos doctorants. Nos remerciements enfin s'adressent à chacun des intervenants pour le temps consacré à ces rencontres.

Accès au campus de Toulon - Porte d'Italie: Bâtiment Pi



Les droits et libertés fondamentaux au service d'une protection effective de la personne

PRÉSENTATION DU COLLOQUE

Protégée par les conventions et traités internationaux - Déclaration universelle des droits de l'homme, Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales, Traité de l'Union européenne -, souvent rattachée à la tradition judéo-chrétienne, la dignité de la personne, dans la civilisation occidentale, a pour forme d'expression l'énoncé de droits, et, par réciprocité, de devoirs. Au XXI^e siècle, les droits et libertés peuvent-ils être le point de convergence des ordres juridiques pour une meilleure protection de la personne alors que les situations de vulnérabilité se multiplient? Non sans difficultés, ni incompréhensions, justice étatique et justice ecclésiale ont fini par allier leurs forces respectives pour lutter contre les abus d'autorité, abus sexuels, phénomènes d'emprise, en mettant en œuvre deux ordonnancements distincts, l'ordre étatique et l'ordre canonique. Les éléments organiques de cette rencontre feront l'objet de ces journées d'étude au service d'une protection effective de la personne et d'une légitimation renforcée de ses libres choix d'appartenance.

INSCRIPTION AU COLLOQUE

L'inscription au colloque est obligatoire pour participer à ces journées : indiquer vos nom, prénom et qualités, et préciser les jours de participation : colloqueJEE@gmail.com

Une attestation de participation sera envoyée à l'issue du colloque à chacun des participants.

Avocats: 16h validées au titre de la formation continue (ou 8h / journée).

















